



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
QUEL SERA LE
VISAGE DE SIERRE
EN 2040 ?

RAUMPLANUNG

*WIE SIEHT SIEDERS IM JAHR
2040 AUS ?*

**NOUVELLE VIE POUR
CONDÉMINES: UN ESPACE
DE DÉTENTE ET DE LOISIRS**

*NEUES LEBEN IN CONDÉMINES:
EIN ORT FÜR ERHOLUNG UND FREIZEIT*

**SIERRE TOURISME DÉMÉNAGE
AU CŒUR DE L'ACTION**

*SIEDERS TOURISMUS ZÜGELT INS ZENTRUM
DES GESCHEHENS*

**ET SI LA BIODIVERSITÉ ENTRAÎNE
DANS VOTRE JARDIN ?**

IHR GARTEN MIT BIODIVERSITÄT ?

6

UN GUICHET D'ACCUEIL
ET D'INFORMATIONS AU
CENTRE-VILLE POUR LE CMS

11-15

DOSSIER SPÉCIAL
« AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE » : LE PROJET
DE RÉVISION DU PLAN DE
ZONES EST SUR LES RAILS

16

ÉCOLE DE BORZUAT : EN
ROUTE POUR LA RÉNOVATION

20

LA MOBILITÉ DOUCE SE
DÉVELOPPE : TOUR
D'HORIZON DES NOUVEAUX
AMÉNAGEMENTS

22

DES BÂTIMENTS
COMMUNAUX MIS EN
LUMIÈRE LORS DES
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

Bulletin d'information de la Ville de
Sierre N° 42 – 05.2022

Edité par la Ville de Sierre
Hôtel de Ville, 3960 Sierre
Tél. 027 452 01 11
sierre.ch

Imprimé en Valais sur du papier FSC
100% qui garantit une exploitation
durable de la forêt.

Photo de couverture : lumière.ch

L'édito



Pierre Berthod
Président de la Ville de Sierre
Stadtpräsident von Siders

Penser le territoire de demain

Un nouveau visage pour Sierre : c'est ce que révèle le dossier de plusieurs pages sur la révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) dans cette édition de l'*Info Sierre*. Le projet est d'importance puisqu'il dessine la ville et son territoire en faisant de nos spécificités nos forces : une ville au paysage unique entre ses quartiers historiques et ses collines dispersées, une ville façonnée par son histoire, par sa topographie, une ville façonnée par ses habitantes et ses habitants, que ce soit au niveau de l'habitat, de l'activité économique, de la mobilité ou de l'environnement.

Plus qu'une mise en conformité avec les législations fédérales et cantonales, les démarches en cours questionnent des notions transversales et essentielles : quelle ville souhaitons-nous pour demain ? Comment un territoire est-il moteur de qualité de vie et, surtout, comment notre commune créera-t-elle le cadre nécessaire pour offrir à nos enfants et petits-enfants cette même qualité de vie que nous chérissons ?

Indépendamment de la révision complète du plan de zone, un territoire est toujours en mutation, d'un nouvel espace de loisirs à Condémines au développement des itinéraires de mobilité douce, en passant par les secrets d'une bonne tenue du registre cadastral et la mise en valeur des bâtiments historiques de la Ville. Cette édition de l'*Info Sierre* vous renseignera également sur celles et ceux qui mettent, au quotidien, le cœur à l'ouvrage. Car, à nouveau, un territoire n'a de sens que par et pour les hommes et les femmes qui l'habitent.

Bonne lecture.



Über das Territorium von morgen nachdenken

Ein neues Gesicht für Siders: Das offenbart ein mehrseitiges Dossier über den Zonennutzungsplan (ZNP) und das kommunale Bau- und Zonenreglement (RCCZ) in dieser Ausgabe von Info Sierre. Es handelt sich um ein bedeutendes Projekt, das die Stadt und ihr Gebiet aufzeichnet, indem unsere Besonderheiten zu unseren Stärken werden: eine Stadt mit einmaliger Landschaft zwischen ihren historischen Quartieren und den verstreuten Hügeln, eine Stadt, die in ihrer Siedlungsart, ihrer Wirtschaftstätigkeit, ihrer Mobilität und ihrer Umwelt von ihrer Geschichte, ihrer Topografie und ihren Einwohnerinnen und Einwohnern geprägt ist.

Die laufenden Arbeiten beinhalten nicht nur eine Anpassung an die eidgenössischen und kantonalen Gesetzgebungen. Vielmehr geht es um bereichsübergreifende und wesentliche Fragen: Welche Stadt wünschen wir uns für morgen? Wie kann ein Gebiet zur antreibenden Kraft für Lebensqualität werden; wie kann unsere Gemeinde unseren Kindern und Enkelkindern die notwendigen Rahmenbedingungen bieten, damit sie diese Lebensqualität geniessen können, die für uns so wertvoll ist?

Unabhängig von der vollständigen Revision des Zonenplans befindet sich ein Territorium in ständiger Veränderung: ein neuer Ort für Freizeitbeschäftigung in Condémines, die Entwicklung der sanften Mobilität, eine gute Führung des Katasterverzeichnisses, die Aufwertung der historischen Gebäude der Stadt, ... Diese Ausgabe von Info Sierre informiert Sie ebenfalls über die Personen, die täglich mit viel Einsatz an diesem Werk arbeiten. Denn ein Territorium erhält nur Sinn, wenn es durch und für seine Bewohnerinnen und Bewohner gestaltet wird.

Gute Lektüre.



C'est dans l'air!

Zoom sur une question qui est régulièrement posée aux services communaux.

Comment la Ville gère-t-elle la fauche le long des canaux ?

Si l'absence d'entretien fonctionne dans un environnement naturel sans habitations, il en va différemment dans un milieu urbanisé, où il est nécessaire de protéger les personnes, les biens et l'agriculture. La voirie fauche donc deux à trois fois par année les abords des canaux, afin que ces derniers puissent accomplir correctement leur mission, soit drainer les eaux de la nappe phréatique et des vallons environnants jusqu'au Rhône. Détail important, la coupe s'effectue de manière alternée, comme le précise Alain Broccard, responsable de l'environnement et de la biodiversité à la Ville de Sierre: « Afin de maintenir une zone refuge pour les oiseaux et les insectes, nous fauchons une année d'un côté, et l'année suivante de l'autre. »

Wie bearbeitet die Stadt das Gras entlang der Kanäle ?

In einer natürlichen Umgebung ohne Wohnraum braucht es keinen Unterhalt. Das ist in einer bewohnten Gegend anders. Hier müssen die Personen, die Güter und die Landwirtschaft geschützt werden. Deshalb mäht das Strassenbauamt zwei bis dreimal pro Jahr die Umgebung der Kanäle, damit diese ihre Aufgabe korrekt erfüllen können und das Grundwasser sowie das Wasser der umliegenden Hügel bis zur Rhone führen. Der Schnitt erfolgt alternierend, wie Alain Broccard, Verantwortlicher für Umwelt und Biodiversität der Stadt Siders, präzisiert: « Damit Vögel und Insekten ein Rückzugsgebiet haben, mähen wir alternierend in einem Jahr auf einer Seite und im folgenden Jahr auf der anderen Seite. »



LE CHIFFRE: 17'280

La Ville de Sierre a franchi la barre des 17'000 habitants. Au 1^{er} janvier 2022, sa population résidente se montait à 17'280 habitants. L'occasion de revenir sur quelques chiffres notables sur la population de la Ville.

En 2022 :

2928

habitants ont moins de 18 ans.

74 %

La Ville compte davantage de femmes que d'hommes : elles sont 400 de plus. Par ailleurs, près de 74 % d'entre elles, entre 20 et 64 ans, travaillent.

116

La Ville compte 116 personnes de plus de 93 ans.

50 ans

Les cinquantenaires représentent la tranche de population la plus nombreuse.

107

La Ville compte des habitants de 107 nationalités différentes.

47 %

47 % des foyers possèdent leur propre logement, ce qui en fait un des taux les plus hauts parmi les villes valaisannes.

3,2 %

3,2 % de chômage : il s'agit du taux le plus bas des villes valaisannes.

Population par langues

français : 64% / portugais : 12% / allemand : 7% / italien : 7% / autres : 10%

NEWS

L'ESPLANADE DE LA GARE EN TRAVAUX

La circulation dans le secteur de la gare va subir des perturbations ces prochains mois. Dans le cadre du plan directeur du centre-ville, la partie « est » de l'esplanade va connaître un réaménagement. Objectif : améliorer la fluidité du trafic et aménager un espace où pourront cohabiter tous les usagers (piétons, voitures, vélos et transports publics). Fermé à la circulation depuis fin avril, le tronçon nord-est de la gare le sera encore jusqu'à fin juin. Les travaux se poursuivront jusqu'en novembre, avec la mise en place de feux pour une circulation alternée.

DU SUCCÈS POUR LE 17/17 DE LA BMS

La nouvelle proposition pour passionnés de lecture, de romans ou de films se poursuit à la BMS. Sans chichi ni tralala, avec vos trésors sous le bras ou pas, partagez vos trouvailles de romans, films et documentaires à d'autres personnes passionnées comme vous ! Le 17-17, ça veut dire que tous les 17 du mois à 17h, la BMS vous accueille pour un joyeux moment de partage.

**BUS SIERROIS : UN HORAIRE SPÉCIAL POUR L'ÉTÉ**

Les Bus sierrois réduisent la voiture cet été. Du 27 juin au 12 août 2022, la cadence horaire des transports publics de la Cité du Soleil se calquera sur l'horaire du samedi, mais élargi : le début et la fin du service ne changeront pas, en revanche, la fréquence passera de 20 minutes à 30 minutes pour la ligne 1, et de 20 minutes à 40 minutes pour les lignes 2-3-4. L'horaire en détail est à consulter sur www.sierre.ch/bus_sierrois.

UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE



La crise en Ukraine a suscité un large élan de solidarité au sein de la population sierroise. De nombreuses personnes, touchées par les ravages que fait cette guerre, veulent apporter leur aide. Pour coordonner les demandes et les besoins, la Ville de Sierre, par son Service de l'intégration, tient à jour une liste d'associations et de bénévoles prêts à aider les réfugiés ukrainiens.

Cette liste, ainsi que des liens et contacts pour apporter votre aide, sont disponibles sur www.sierre.ch/ukraine.

LE PETIT-BOIS, UN PARC AU CŒUR DE LA VILLE



La colline du Petit-Bois poursuit sa mue. Après la réhabilitation de la partie nord de cet écrin de nature au centre de la ville avec des espaces de repos et des cheminements, la Ville prévoit une renaturation de sa partie sud-est. L'objectif est d'en faire un espace nature, un lieu de détente favorable à la biodiversité.

UN MARCHÉ QUI VEUT SE DÉVELOPPER

Tous les mardis matin, qu'il pleuve, qu'il neige ou que rayonne le soleil sierrois, la place de l'Hôtel de Ville accueille les artisans du marché de Sierre. Un événement que la Ville souhaite développer en le rendant davantage attractif, en attirant de nouveaux marchands. Elle y travaille en collaboration avec le responsable du marché, le producteur de fruits et légumes Tobias Marte (photo ci-contre).

Vous vous sentez l'âme d'un marchand ?
Obtenez plus d'informations auprès du responsable par mail : gemuese.marte@bluewin.ch



© Florence Zufferey

CMS

Le CMS a désormais pignon sur rue

Depuis le 1^{er} janvier dernier, l'association dispose d'un guichet d'accueil et d'informations au centre-ville, le CMS-Infos. Tour du propriétaire avec Loriane Salamin, sa responsable.

Pour améliorer sa visibilité et son accessibilité, le Centre médico-social (CMS) de la région sierroise s'est doté d'un nouvel espace: le CMS-Infos. Situé en face de l'Hôtel de Ville, ce lieu permet au grand public d'obtenir des informations détaillées sur les prestations de l'association intercommunale. «Entre nos différentes missions et celles de nos partenaires, nos clients ont parfois de la peine à s'y retrouver. Le CMS-Infos fonctionne comme une porte d'entrée. Son rôle est de mettre en lien la population avec le bon interlocuteur, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur du CMS», explique Loriane Salamin, responsable du lieu et collaboratrice de l'association depuis dix ans.

«Souvent, les gens passent par plusieurs personnes avant d'atteindre l'interlocuteur recherché. L'objectif du CMS-Infos est de leur donner des réponses rapides et concrètes.»

Plus de 3000 demandes traitées en trois mois

Le CMS-Infos, qui partage les locaux de la consultation parents-enfants, est ouvert du lundi au vendredi. En plus du guichet, un numéro unique permet de se renseigner par téléphone. «Selon les besoins, nous pouvons également convenir d'un rendez-vous pour parler plus en détail de la situation d'un client.»

Preuve de son utilité, le CMS-Infos a déjà traité près de 1000 demandes par mois depuis son ouverture en janvier. «La relève des proches aidants est devenue un enjeu crucial. Lorsqu'on s'occupe d'un parent malade, il y a un risque d'épuisement. Le CMS peut aider à décharger la famille.»

Appel aux bénévoles

Loriane Salamin est également responsable du secteur bénévolat. «Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux bénévoles, pour des visites à domicile ou des transports par exemple.» Pour rejoindre l'équipe, il suffit de disposer d'une à deux heures par semaine ou par mois. Les volontaires peuvent s'adresser au CMS-Infos.



// Loriane Salamin a pris les rênes du CMS-Infos, qui a ouvert début 2022.

LE CMS, DE LA NAISSANCE AU GRAND ÂGE

Fondée en 1976, l'Association pour le Centre médico-social de la région de Sierre regroupe 11 communes de la région et offre des prestations de soins, d'accompagnement et d'aide à des milliers de bénéficiaires. Le CMS est divisé en trois secteurs distincts: santé (domicile et résidence Plantzette), social-emploi et enfance. Employeur majeur de la région, il compte plus de 500 collaborateurs.

Pour en savoir plus: www.cms-sierre.ch



CONTACTER LE CMS

Vous avez une question sur une prestation du CMS? Vous souhaitez devenir bénévole? Pour vous renseigner, deux possibilités:

- CMS-Infos / Rue du Bourg 15 à Sierre (en face de la pharmacie Cina) Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 ou par téléphone au 027 455 51 51



© Florence Zufferey

L'ancien centre sportif de Condémines, situé au cœur de la ville, se transformera en espace public de détente et de loisirs à partir de l'été 2022, en attendant la réalisation de la nouvelle patinoire et du futur développement du quartier.

Aménagement temporaire, cet espace se veut ouvert à tous et pourra accueillir les premiers usagers à partir de la mi-août. Il se composera de 4 zones thématiques. Sur la partie ouest, un espace de convivialité sera aménagé, où chacun pourra profiter des barbecues et se régaler autour des foyers communs. L'ancienne buvette sera proposée à la location pour des événements tels que des anniversaires ou des réunions.

Une nouvelle zone de jeu et d'activité physique intergénérationnelle permettra de s'activer ensemble de façon ludique et offrira à chacun la possibilité de faire de l'exercice physique en plein air.

Les grands terrains de football actuels seront divisés en terrains plus petits et permettront au plus grand nombre de pratiquer leur activité préférée.

En plus du foot, le tennis de table, la pétanque et le volley-ball viendront s'ajouter à l'offre sportive du site, avec des équipements et des installations nouvelles. Le site d'environ deux hectares comprendra également de nombreux espaces ouverts où l'on pourra jouer, se détendre ou pratiquer des activités créatives.

L'ensemble de l'espace sera organisé avec des aménagements amenant une plus-value écologique afin de favoriser la biodiversité et rendre une partie des lieux à la nature. Il a été repensé comme un lieu vivant, dynamique, avec des dispositifs de qualité. Dans le cadre d'une cohabitation respectueuse, ce nouvel espace public sera à la disposition de la population pour quelques années, dans l'attente des travaux prévus pour la nouvelle patinoire.

// Les terrains de Condémines accueilleront plusieurs espaces de détente et de loisirs.



Espace
Condémines

LE FC SIERRE DÉMÉNAGE À ÉCOSSIA

BYE
3YE
CONDÉMINES

Dès la fin du mois de juin, toutes les activités du FC Sierre seront transférées sur la nouvelle zone sportive d'Ecossia. Après près de 100 ans d'occupation des lieux, le club déménage dans un écrin plus adapté à son activité. Pour fêter dignement cette grande étape et dire adieu à son stade historique, le FC Sierre organise une manifestation sur trois jours, les 17-18-19 juin 2022, sur le site de Condémines. Au programme: des tournois pour les juniors, les actifs et les anciennes gloires du club. Le tout sera accompagné d'animations sportives pour petits et grands, dans une ambiance festive et musicale.

BIODIVERSITÉ



Ces gestes qui font la différence

Nos petits voisins sauvages aiment les espaces naturels et les zones rurales, mais pas seulement. Villes et villages constituent également leur terrain de jeu. Près de la moitié des espèces de mammifères, amphibiens et reptiles de Suisse y ont leurs habitudes. Responsable Nature et paysage pour le Parc naturel Pfyn-Finges, Evelyne Oberhummer livre quelques conseils simples pour faire de votre jardin un espace convivial pour la faune.

1. La nature aime le désordre



© Katja Rauchenstein



© Pfyn-Finges

// « Rendre son jardin compatible avec nos petits voisins sauvages est à la portée de tous. »

« Votre jardin n'a pas besoin d'être impeccable ! C'est souvent le premier conseil que je donne aux personnes qui souhaitent aménager leurs espaces verts. Bien sûr, il ne s'agit pas de tout laisser en friche, mais simplement de prévoir un endroit plus sauvage que le reste. Par exemple, après la coupe de haies en automne, vous pouvez laisser les branchages dans un coin de votre jardin. Cela est aussi valable pour

les tiges de plantes comme le tournesol. Les hérissons, insectes et papillons sont friands de ce type d'habitats. Et si vous en avez la possibilité, vous pouvez créer un compost – de préférence toujours couvert – pour vos déchets organiques. Cela fournira abri et nourriture. »

2. Attention aux obstacles et à la lumière artificielle

« Les animaux ont horreur des clôtures. Ils peuvent s'y blesser ou être désorientés. Vous pouvez prévoir une petite ouverture perméable à la petite faune, comme les hérissons. Vous



© Anouk Taucher

peuvent également installer de petites rampes pour les marches les plus hautes. La lumière artificielle est par ailleurs à éviter. L'éclairage extérieur perturbe les animaux la nuit. L'idéal est de l'éteindre après 22h. Les chauves-souris vous en remercieront, et vous ferez des économies d'énergie ! »



© Christian Reichenbach

3. Prairie fleurie plutôt que gazon

« La pelouse anglaise, même si elle peut paraître esthétique à certaines personnes, n'est pas conseillée. Non seulement elle est pauvre en espèces, mais les robots automatiques – très tendance – sont source de danger pour la faune. Mettez plutôt de la couleur dans votre jardin avec une prairie fleurie, qui, en plus, vous demandera moins d'entretien. »



© Kevin Vega

4. Patience, patience !

« Lorsque l'on entreprend une démarche d'aménagement de son extérieur, il faut savoir faire preuve de patience. Rien ne sert de vouloir tout faire en même temps. Au contraire, il est préférable d'avancer par étapes. La nature a besoin de temps pour s'épanouir. Une prairie fleurie, par exemple, ne sera pas spectaculaire dès la première année. Si vous prévoyez d'installer des petites structures comme des tas de bois et des pierres, ou de planter une haie indigène, vous pouvez réaliser les travaux progressivement, une année après l'autre. Ainsi, les animaux auront le temps de trouver leurs marques. »



© Irene Krummenacher

GUIDE POUR LUTTER CONTRE LES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES

Les néophytes envahissantes sont des espèces exotiques difficilement contrôlables. On en recense près de 45 en Suisse. Sources d'allergies, elles causent également des problèmes à l'agriculture et leur traitement dans l'espace public engendre d'importants coûts d'entretien. Il est donc nécessaire d'agir ensemble pour éradiquer ces plantes indésirables. A cette fin, le Parc naturel Pfyn-Finges, avec l'aide d'autres partenaires, a édité un guide richement illustré qui décrit la méthode de contrôle optimale et l'élimination appropriée pour chaque néophyte envahissante présentée.



En complément de ce support – qui peut être obtenu gratuitement auprès de la Ville de Sierre –, le Parc finalise une autre brochure dédiée aux plantes indigènes. Cette dernière fournit de précieux conseils sur les espèces d'arbustes à privilégier pour habiller ses extérieurs. Elle sera également mise à disposition auprès de l'administration communale ou de l'administration du Parc naturel Pfyn-Finges.



Retrouvez plus d'informations sur www.sierre.ch/biodiversite-jardin > s'engager > conseils pour le jardin

Corinne Favre « Connaitre les réalités du terrain est un atout »

Missionnée par le Canton, mais au service de la Commune, la teneur de cadastre de Sierre est la garante des valeurs fiscales des terrains et immeubles. Un métier qui exige rigueur et discrétion.

Bien qu'elle accomplisse sa mission avec engagement et convivialité, Corinne Favre n'est ni teneuse ni tenancière, mais bel et bien teneur de cadastre, la fonction ne s'embarrassant pas de considérations de genre. Peu importe. L'ancienne collaboratrice du service financier ne boude pas son plaisir et le dit franchement : elle adore son travail.

Avant tout, dites-nous en quoi consiste votre mission.

Comme le dit la fonction, je suis en charge de la tenue du registre cadastral. Cela comprend les terrains et les immeubles du territoire de la commune de Sierre. Le registre des impôts, soit un relevé de la fortune immobilière des contribuables, et le registre viticole font également partie de la mission. Nous assurons aussi la gestion immobilière de la commune, soit une vingtaine d'immeubles et quelque 90 hectares de vignes. Nous sommes deux pour le service : je travaille à 100 % et une substitut m'épaula à 50 %.

Pourquoi dépendez-vous du Canton du Valais ?

Le teneur de cadastre est le garant du registre des valeurs fiscales pour l'Etat du Valais. Il est nommé par le Conseil d'Etat sur préavis du Conseil municipal. Les instructions, telles que les normes SIA, nous viennent donc du canton, mais notre service intègre bel et bien l'administration communale, et nous sommes d'ailleurs aussi au service de la Municipalité.

Quel rôle joue la teneur de cadastre pour la Municipalité ?

De nombreuses taxes encaissées par la Municipalité – valeur fiscale, valeur locative, taxes de base égouts & ordures, etc. – dépendent des décisions que nous prenons en amont. Par ailleurs, nous nous chargeons aussi de la mise à jour du registre cadastral lors de tout



© Florence Zufferey

// Teneur de cadastre depuis 2021, après 4 années comme substitut, Corinne Favre bénéficie d'un parcours professionnel riche d'expériences utiles – architecture, finances – et d'un vécu qui lui a permis de connaître les réalités du terrain.

achat, vente, donation, cession, partage, division et ré-union de bien-fonds, constitution de PPE, transformation, rénovation, etc.

Vous arrive-t-il de faire face à des recours ?

Ça arrive, mais c'est assez rare. En 2021, nous avons taxé environ 70 biens à Sierre, et un seul recours a été enregistré.

Quelles sont les qualités requises pour être une bonne teneur de cadastre ?

De la rigueur, indéniablement, mais aussi de l'indépendance et de l'intégrité, et de la discrétion. C'est aussi un atout de connaître les réalités du terrain.

C'est votre cas ?

Je l'espère ! (*Rires*) En tout cas, j'adore ce métier. C'est très varié, on travaille à la fois seule et en lien avec d'autres services (contributions, services techniques, etc.). Avant d'être au cadastre, j'ai travaillé 13 années au service financier de Sierre. Lorsque l'ancien teneur s'est approché de la retraite, je l'ai secondé durant quatre ans, et ensuite j'ai pris le relais. Je me sens très à l'aise dans cette mission. Il faut dire que durant mon parcours, j'ai travaillé chez un architecte. Ma famille était dans le bâtiment et possédait des vignes. Alors le terrain et le bâti, je suis à l'aise avec !



Quel visage pour Sierre en 2040 ?

D'ici 2026, Sierre devra s'être dotée d'un nouveau plan de zones (PAZ) et d'un règlement (RCCZ) conformes à la législation cantonale. Loin de s'en contenter, la Municipalité a lancé un vaste chantier destiné à imaginer pour demain un territoire où il fait bon vivre et travailler. Nom de code: TERRITOIRE, tisser pour demain.

Comme l'ensemble des collectivités suisses, Sierre doit se conformer à la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). La Ville a choisi d'opérer une vaste réflexion: urbanisation, mobilité, nature et paysage, loisirs, etc. Quelle ville souhaitons-nous pour demain? Comment offrir aux habitants et aux pendulaires de bonnes conditions de vie et de travail?

Trois bureaux mandatés œuvrent ainsi de concert sur la révision des deux documents qui doivent être mis à jour, le plan d'affectation de zones (PAZ) et le règlement communal des constructions et des zones (RCCZ). Pour ce faire, ils s'appuient notamment sur des études thématiques issues de bureaux spécialisés, travaillant sous le pilotage de la Municipalité.

Démarré en 2017, cet important chantier devrait s'achever en 2026 avec l'homologation du PAZ et du RCCZ par le Conseil d'Etat.

La prochaine étape aura lieu cet automne avec l'information publique. Une importante communication sera déployée pour présenter à la population la vision globale sur l'aménagement et l'organisation du territoire de la commune, les trois enjeux majeurs de cette révision (lire en page suivante) et bien entendu recevoir ses propositions et répondre à ses questions. En plus du rapport sur la démarche, qui sera mis à disposition, une exposition et des balades urbaines seront proposées.

TERRITOIRE
tisser pour demain

// Un logo et un slogan emmènent le projet, qui expriment l'objectif visé, à savoir un ensemble cohérent à l'image d'un tissu que l'on assemble, maille par maille.

Une démarche, trois enjeux

Pour offrir à Sierre un développement harmonieux, permettant de préserver ses richesses naturelles et patrimoniales, mais aussi adapté aux besoins futurs des entreprises et des particuliers, trois enjeux majeurs ont été identifiés. Ils sous-tendent les travaux de révision du PAZ et du RCCZ.



Patrimoine vivant

Sierre possède un riche patrimoine vivant, un paysage façonné par la nature et par les Sierrois, des quartiers témoins de son évolution et des espaces publics.

L'enjeu ? Respecter l'histoire des lieux, valoriser les espaces publics, et maintenir / améliorer la qualité de vie tout en permettant la densification des lieux appropriés, pour offrir un cadre de vie de valeur.



Industrie, artisanat et quartiers mixtes

Le tissu économique sierrois est dense et diversifié. L'innovation est inscrite dans son ADN, les entreprises et les artisans y sont dynamiques et l'agriculture est toujours présente au cœur de la ville.

L'enjeu ? Soutenir tous ces acteurs tout en recherchant l'équilibre entre les besoins de l'économie et ceux de l'environnement.



Nature et paysage

Les collines composent le visage de Sierre. Vestiges de son histoire géologique, elles jalonnent la plaine entre poches de nature, vignoble et césures paysagères.

L'enjeu ? Préserver les collines identitaires et les liaisons biologiques actuelles, tout en développant la nature en ville, indispensable à la qualité de vie (fraîcheur, espaces de détente, etc.).

Défis – Quelques exemples



Préserver les richesses et atouts du territoire (collines, nature, patrimoine, vignoble, etc.), sans péjorer son développement



Intégrer les dernières prévisions (réchauffement climatique, vieillissement de la population, etc.)



Favoriser certains comportements bénéfiques à la collectivité (mobilité douce, achats de proximité, etc.)



Densifier vers l'intérieur en augmentant la qualité de vie en ville, tout en tenant compte du besoin de mixité (générationnelle, sociale, fonctionnelle)



Intégrer les projets cantonaux (Rhône 3, etc.) et agir en cohérence avec les communes voisines

Laurence Salamin

«L'aménagement du territoire vise un seul objectif: la qualité de vie»

Architecte de ville, responsable de l'aménagement du territoire, Laurence Salamin Rywalski travaille pour un plan de zones et un règlement qui allient qualité et simplicité.

Pourquoi Sierre révisé-t-elle son plan d'affectation de zones (PAZ) et son règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ?

Parce que la loi nous y contraint, mais surtout parce que ces documents sont fondamentaux pour nous permettre, en tant que collectivité, de relever les défis du XXI^e siècle.

La gestion des zones à bâtir n'est donc pas le seul volet de cette démarche ?

De loin pas ! Certes, l'anticipation de la croissance démographique et l'utilisation rationnelle du territoire guident certaines réflexions et décisions, mais de nombreuses autres considérations sont intégrées, liées à la nature, au patrimoine, à la mobilité, au logement ou au développement économique. Derrière tout cela, il y a un seul objectif: améliorer la qualité de vie en ville, en considérant toujours l'intérêt collectif avant l'intérêt particulier.

Est-ce vraiment nouveau ?

Nous ne réinventons pas la roue, c'est vrai. Mais les enjeux d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, la population croît, vieillit, la biodiversité diminue... Ces éléments étaient diversement intégrés dans les anciens PAZ et RCCZ. Notre défi consistera à les réviser en les faisant non seulement gagner en qualité, mais aussi en simplicité. Car ce sont des outils de travail qui doivent permettre de guider les initiatives, et non pas de les entraver.



© Florence Zufferey

// Laurence Salamin Rywalski, architecte de la Ville de Sierre.

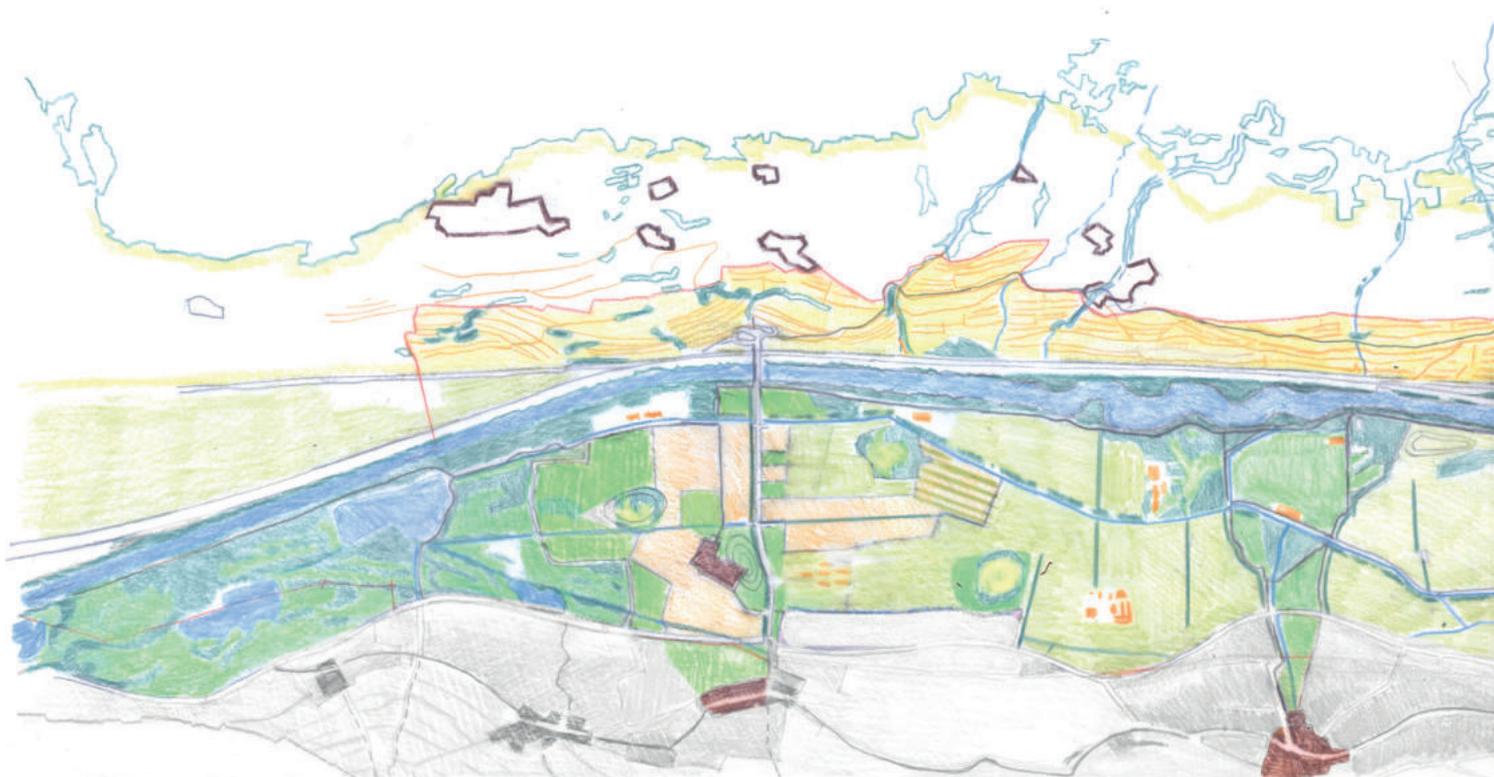
WELCHES GESICHT FÜR SIDERS IM JAHR 2040 ?

Bis 2026 muss Siders einen neuen Zonennutzungsplan (ZNP) und ein Reglement (RCCZ) ausarbeiten, die der kantonalen Gesetzgebung entsprechen. Die Gemeinde geht aber noch viel weiter. Sie hat eine breite Reflexion initiiert, damit es sich auch in Zukunft auf dem Gebiet der Gemeinde gut leben und arbeiten lässt. Um Siders eine harmonische Entwicklung zu garantieren, die der Stadt ermöglichen, ihre natürlichen und kulturellen Reichtümer zu erhalten und sich gleichzeitig an die künftigen Bedürfnisse von Unternehmen und Privatpersonen anzupassen, sind drei wichtige Elemente identifiziert

worden. Das lebendige Kulturgut: eine von der Natur und den Bewohnern bearbeitete Landschaft, Quartiere als Zeugen der Entwicklung und öffentliche Räume. Die Industrie, das Handwerk und die gemischten Quartiere mit einer dichten und diversifizierten Wirtschaftsstruktur. Die Natur und die Landschaft: Die Hügel bilden das Gesicht von Siders. Als Relikte der geologischen Geschichte der Stadt prägen sie das Tal zwischen Mulden, Rebbergen und natürlichen Trennlinien.

Les options stratégiques appliquées au territoire

Un document central va naître des études et réflexions déjà menées: l'image directrice. Ce document stratégique, qui sera présenté cet automne, offrira un aperçu des principales options de développement. Décodage.



Croissance démographique et urbanisation

De 1990 à 2020, la population résidente en Suisse, comme celle de Sierre, a augmenté de près de 30%. Les besoins à 15 ans pour la ville se basent sur une prévision de croissance de 14%, une donnée fournie par le Canton. Les réserves d'urbanisation permettront de l'absorber.

Les villages historiques, chers à l'identité sierroise, verront leur cachet préservé – sans péjorer leur développement. Certains espaces de respiration qui les structurent sont eux aussi jugés dignes de protection.

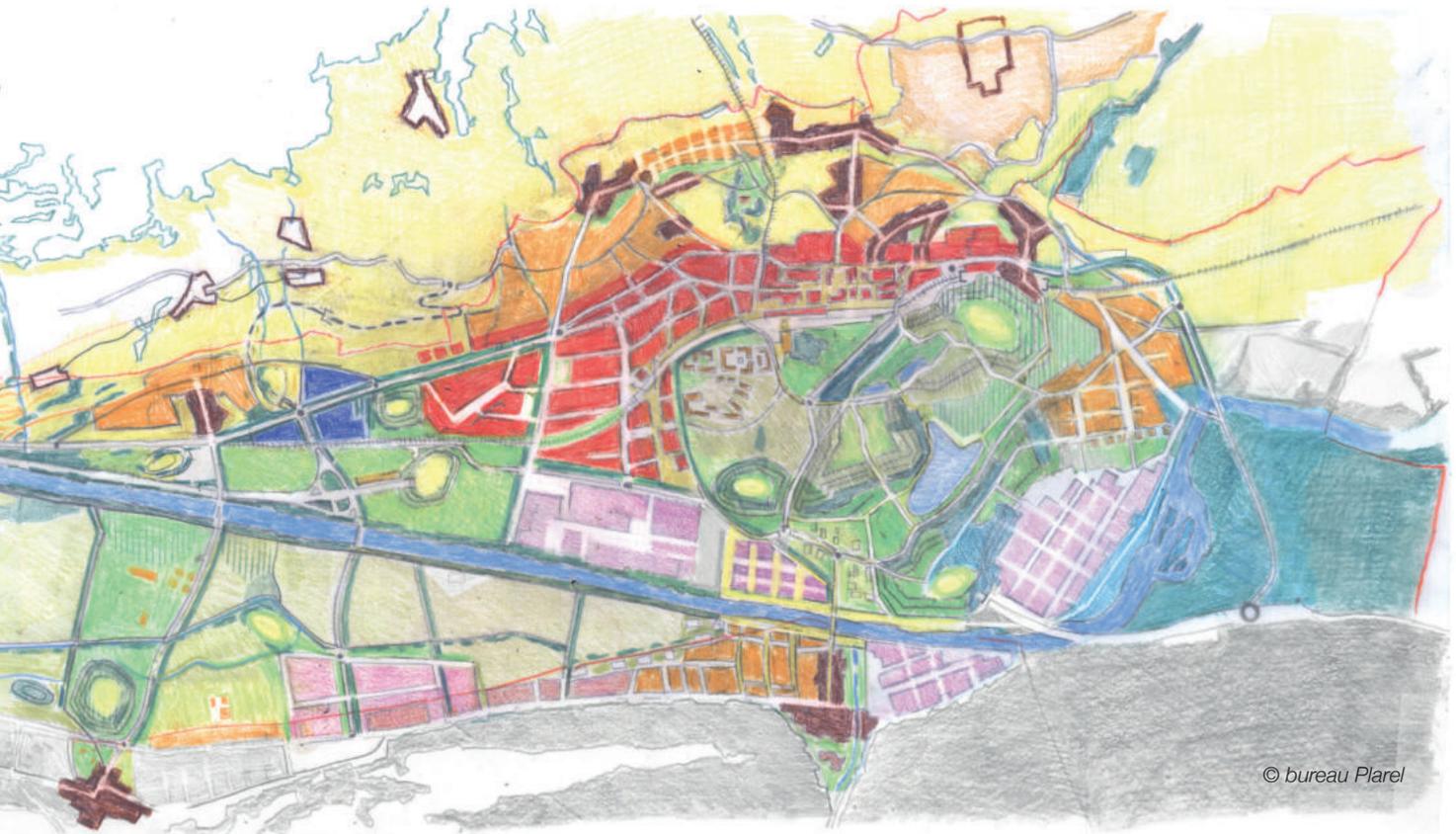
Climat, paysage et biodiversité

Les températures en ville vont encore augmenter ces prochaines années. La nature apporte fraîcheur et qualité de vie. Quant à la diversité biologique, elle est en lien avec la production agricole, la qualité de l'eau, de l'air, mais aussi la stabilité des sols, par exemple. Sa disparition met donc en danger notre qualité de vie et notre économie.

Pour enrayer ce phénomène, la ceinture et le cœur vert de la ville seront maintenus. Les collines, les zones agricoles (vignoble et champs), des pôles paysagers et des liaisons biologiques seront préservés, voire valorisés, et la nature en ville développée.

L'indice vert, dont le minima devra être fixé par la Municipalité, permettra d'ancrer cette volonté dans le règlement des constructions.

Cette version de travail encore provisoire de l'image directrice montre une façon dont peut être appréhendé le territoire dans sa version globale. Ce document, en cours d'analyse et d'affinage depuis près de deux ans par la Municipalité et les mandataires, débouchera sur l'image directrice définitive, qui sera présentée cet automne dans le cadre de l'exposition prévue dans la démarche d'information à la population.



Transport et mobilité douce

Déployée entre villages et collines, la ville de Sierre constitue un défi pour la mobilité, eu égard aux enjeux liés à l'environnement et à la qualité de vie en ville. Si le PAZ n'a pas pour vocation de régler cette question, sa révision en revanche tiendra compte des enjeux et contraintes liées à la mobilité. Le réseau de mobilité est donc repensé conjointement au travail de révision.

Différentes liaisons de mobilité douce devraient dès lors faciliter le transport multimodal (train + vélo, par ex.) et rapprocher les différents quartiers, tout comme les lieux stratégiques (gare, écoles, commerces, etc.). Une liaison bleue, le long du Rhône, offrira un itinéraire agréable. Une autre reliera le Parc naturel Pfynges au centre-ville. Des liaisons piétonnes seront également développées.

LES OUTILS

- L'affectation exclusive d'une zone à telle ou telle utilisation (commerces, habitat, nature, etc.) permet d'éviter tout projet inadapté à l'évolution d'un quartier ou d'une portion du territoire.
- Le cahier des charges, rédigé sur mesure pour quelques quartiers stratégiques, fixe un certain nombre de règles que chaque projet doit respecter pour s'intégrer dans l'ensemble et permettre une utilisation rationnelle du sol.
- L'utilisation d'indices, à l'image de l'indice vert de surface verte, qui comprend les surfaces naturelles et / ou végétalisées; cet indice, comme d'autres – indice de bruit, indice d'occupation du sol, densité, etc. –, permet aux communes de fixer des minimas et / ou maximas par zone ou quartier.

Barre de Borzuat: à quelques pas de la rénovation

Le début du programme de rénovation de la « Barre de Borzuat » devrait être lancé cet automne. Le Conseil général se prononcera sur le projet proposé par la Municipalité le 8 juin prochain. Puis ce sera au canton de donner son feu vert.

Il est temps pour la « Grande Barre » de Borzuat d'opérer sa mue. Le bâtiment, qui date de 1940, sera transformé et agrandi, mais gardera son caractère extérieur actuel. Le projet s'inscrit dans le Plan directeur des écoles sierroises. Il se concentre sur la 2^e phase de rénovation du centre scolaire de Borzuat: la rénovation et la transformation de la « Grande Barre », la rénovation de la salle de gym ainsi que l'ajout de nouvelles salles d'activités manuelles (ACM).

Une première étape dès septembre

La première étape consistera à démonter complètement l'intérieur de la « Barre ». Ces premiers travaux de déconstruction devraient être entamés dès le mois de septembre, lorsque toutes les classes concernées auront pu être libérées. Les travaux du gros œuvre sont prévus dès le printemps 2023.

Le projet est conçu de manière à respecter les différentes normes actuelles, notamment en termes de sécurité et d'énergie. Le toit sera équipé de panneaux solaires et le bâtiment sera chauffé grâce à une pompe à chaleur. Durant la période des travaux, la cour d'école sera séparée en deux, ceci afin de sécuriser les élèves encore présents sur le site.

Des classes et des locaux en plus

De cinq classes par étages, le projet n'en prévoit plus que quatre: plus spacieuses et mieux équipées, elles répondront ainsi aux standards actuels des infrastructures

scolaires. Au sud de la barre, un espace sous forme d'amphithéâtre sera créé afin d'apporter de la luminosité aux salles aménagées en sous-sol. Enfin, toujours au sous-sol mais au nord de la « Barre », quatre salles d'activités manuelles (ACM) seront créées autour de patios qui formeront des puits de lumière.

Au terme de ces travaux, le processus devrait se poursuivre avec la déconstruction du Pavillon 1962 (les actuelles classes ACM) et éventuellement de l'ancienne école allemande. La cour d'école sera rénovée à la suite de cette ou ces déconstructions.

Fin des travaux prévue pour 2026

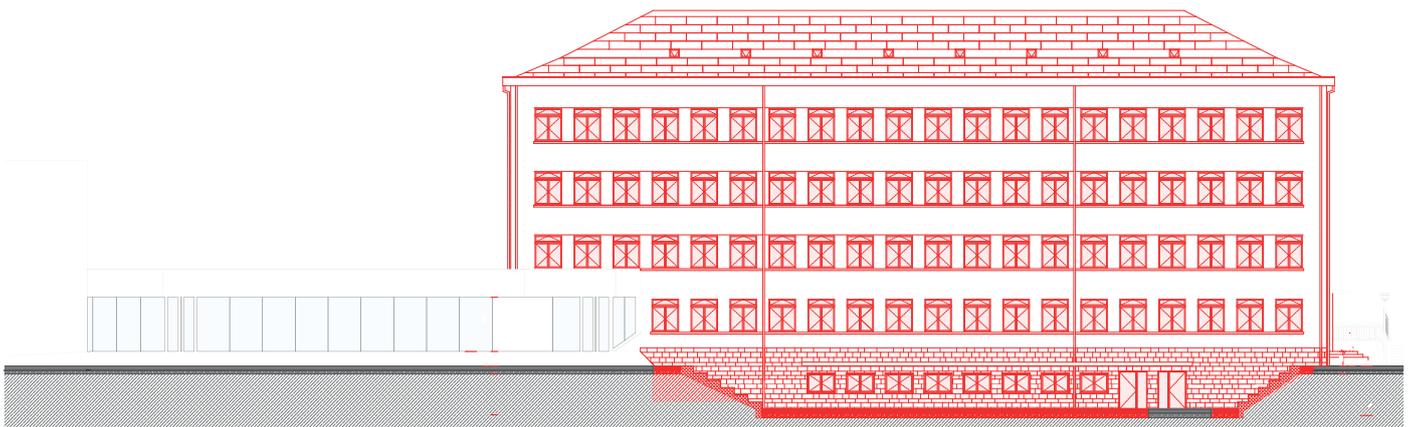
Le projet est sur les rails, mais il est encore tributaire de quelques étapes: le Conseil général doit se prononcer sur le crédit d'engagement le 8 juin prochain. Ensuite, il faudra obtenir le feu vert du canton avec une autorisation de construire qui devrait être délivrée par la commission cantonale des constructions.

Si toutes ces étapes sont franchies avec succès dans les délais, les élèves et leurs enseignants pourront réintégrer le bâtiment rénové début 2026.

170 ÉLÈVES DÉPLACÉS

Le chantier de rénovation de la « Grande Barre » de Borzuat n'est pas sans conséquence sur la scolarité de quelque 230 élèves. Une partie d'entre eux pourront rester à proximité, dans l'ancien bâtiment des germanophones. Les autres, 170 élèves environ, seront déplacés sur différents sites: dans les locaux de Gorki (à proximité du cycle d'orientation de Goubing), à Plantzette et dans l'ancienne école de commerce. Dans cette dernière, la cantine reprendra du service et tous les élèves déplacés dans le secteur pourront bénéficier de cet accueil extra-scolaire.

// Le projet prévoit la création d'un espace sous forme d'amphithéâtre au sud du bâtiment, pour amener de la lumière aux salles situées au sous-sol.



Un anniversaire haut en couleur

Le chœur GénérationS Arc-en-Ciel fait partie du paysage culturel sierrois depuis le début des années 1980. Rassemblant 140 voix de tous âges, il souffle ses 40 + 1 bougies cette année. Point d'orgue de ce jubilé, le vernissage début juin d'un livre-album au TLH-Sierre.

« GénérationS », avec S majuscule. Comme le chantait France Gall, « c'est peut-être un détail pour vous, mais pour [eux] ça veut dire beaucoup ». Chœur intergénérationnel par excellence, GénérationS Arc-en-Ciel – ou GENAC pour les intimes – regroupe des chanteurs de 6 à 66 ans, voire plus. « Nous sommes structurés en deux chœurs différents, précise Thierry Epiney, directeur. Arc-en-Ciel, un chœur d'une cinquantaine d'enfants de 6 à 12 ans, et GénérationS, qui rassemble adultes et jeunes dès 13 ans. »

Une grande famille

Fort de quelque 140 membres, GENAC cultive depuis quarante ans cet esprit familial qui lui est si cher. Une histoire de famille qui va bien au-delà de la mixité des âges, puisqu'à l'origine du projet on retrouve Michèle-Andrée et Pierre-Marie Epiney, les parents de Thierry. « J'ai repris la direction du chœur il y a une quinzaine d'années, avec le soutien d'Anne-Sophie Marques, qui gère l'animation. Nous n'avions pas encore vingt ans quand nous nous sommes lancés dans cette aventure, avec l'ambition de prendre soin de l'héritage qu'on nous a légué tout en apportant nos personnalités. »

La passion avant tout

L'implication des choristes, la fidélité du public et le soutien des partenaires font le succès de GENAC depuis sa création. « C'est une grande fierté de voir que le chœur continue de rassembler autant de monde depuis tout ce temps, avec toujours la même passion. » Les festivités du 40^e anniversaire sont d'ailleurs placées sous la bannière « Passionnement », symbole de l'énergie positive qui anime la formation à travers les décennies.

SOCIÉTÉS



// Marque de fabrique des shows GENAC, la combinaison musique-lumières-gestuelle sera au rendez-vous du spectacle « Passionnement », à découvrir au TLH-Sierre dès le 4 juin.

Cinq dates au TLH

Après le souper de soutien fin mars, qui a réuni 180 convives, et le tournage d'un clip à découvrir sur les réseaux sociaux, GENAC s'apprête à vivre le point d'orgue de son jubilé : le vernissage de son livre-album au TLH les 4, 5, 9, 10 et 11 juin prochains. Un événement que Thierry Epiney et sa troupe préparent depuis de longs mois. « Au-delà du livre qui retrace l'histoire du chœur en textes et images, c'est surtout en chansons que nous allons fêter cet anniversaire, avec deux albums : un « best of comédies musicales » et un album de reprises d'une quinzaine de chansons emblématiques, réarrangées pour l'occasion et enregistrées en studio cet automne. » Sur la scène du TLH, les 140 choristes seront accompagnés d'une dizaine de musiciens professionnels pour cinq soirées riches en émotions.



Réservations pour le concert-vernissage sur www.tlh-sierre.ch/evenements/passionnement

40 ANS D'HISTOIRE EN CHIFFRES



1981
année de
fondation



140
choristes



25
enregistrements
sur cassettes
et CD



9
diffusions
radio / TV



7
concerts
thématiques



6
comédies musicales
pour 85 représentations
et 25'000 spectateurs



L'Office du Tourisme part en voyage... au coin de la rue. De la gare, il déménage à l'avenue Général-Guisan 6. Au croisement de l'avenue de la Gare, il sera plus visible et plus centré.

C'est une bonne nouvelle pour les touristes et les personnes de passage à Sierre. Dès le 1^{er} juillet, il ne sera plus nécessaire de longer le bâtiment de la gare jusqu'à son bout pour atteindre le guichet de l'Office du Tourisme de Sierre, Salgesch et environs. Les six personnes qui y travaillent se trouveront dans les locaux anciennement occupés par une banque, à l'angle des avenues de la Gare et Général-Guisan.

Locaux spacieux et modulables

«La fonction principale d'un office du tourisme, c'est l'accueil. Les nouveaux locaux sont pensés dès le départ autour de cet objectif», se réjouit Tiffany Müller, directrice de Sierre Tourisme. Trois bureaux fermés et une salle de réunion s'orienteront autour d'un vaste espace d'accueil. Les locaux seront plus spacieux qu'à la gare, et surtout modulables. «L'entier du mobilier pourra être déplacé afin d'accueillir, après 18h par exemple, une conférence, une dégustation, une assemblée générale ou tout autre événement», indique Tiffany Müller.

Au cœur de l'action

Situé depuis 1996 dans le bâtiment de la gare, l'office doit quitter les lieux pour permettre aux CFF de réaménager leur rez-de-chaussée. Une aubaine pour l'office,

qui souhaitait se rapprocher de la population et de la vie en ville! «Être localisés sur l'artère principale nous offre une meilleure visibilité. À Sierre, nous serons désormais au cœur de l'action.» Le choix de l'emplacement est en effet essentiel pour un service qui va à la rencontre des gens. Une étude de la HES-SO Valais-Wallis a analysé les différentes options qui se présentaient. L'espace laissé libre par la grande banque s'est révélé être le plus adéquat.

VOM RAND DES BAHNHOFES INS ZENTRUM DES GESCHEHENS

Das Tourismusbüro von Siders, Salgesch und Umgebung zieht um. Es zügelt vom Bahnhof an die avenue Général Guisan 6, an die Kreuzung zur avenue de la Gare, wo es sichtbarer und zentraler ist.

Seit 1996 befindet sich das Tourismusbüro im Bahnhofsgebäude. Es muss diesen Ort verlassen, damit die SBB ihr Erdgeschoss neu einrichten kann. Ein Glücksfall für das Büro, dass sich der Bevölkerung und dem Leben in der Stadt annähern wollte! «Die Lokalisierung an der Hauptader bietet uns eine bessere Sichtbarkeit. In Siders werden wir uns künftig im Zentrum des Geschehens befinden», erklärt die Direktorin Tiffany Müller. Die Wahl des Standorts ist für eine Dienstleistung, die von der Begegnung mit den Leuten lebt, nämlich entscheidend.



© Florence Zufferey

// Les futurs locaux de Sierre Tourisme seront davantage visibles et stratégiquement mieux placés pour accueillir les visiteurs.

La population sierroise bienvenue

Un office du tourisme, ce n'est pas seulement pour les touristes. La population locale aime passer au guichet pour se renseigner sur ce qui se passe dans la région de Sierre ou pour ses nombreux services. En attendant l'inauguration officielle qui aura lieu en automne, les Sierroises et les Sierrois sont invité-e-s à passer découvrir leur nouvel office dès le mois de juillet.

LES VIGNOBLES S'INVITENT À L'OFFICE DU TOURISME

Profiter de ce nouvel emplacement, plus visible, pour montrer le terroir, c'est la nouveauté offerte par le déménagement de l'Office du Tourisme. La grande diversité des vins locaux aura désormais une vitrine au centre-ville. Tour à tour, les vins de la région seront exposés dans un espace dédié aux produits du terroir.

L'idée est aussi de faciliter le choix des touristes au moment de rapporter un souvenir de vacances, une idée glissée par Tiffany Müller, directrice de Sierre Tourisme « Avant de prendre leur train, les personnes en vacances chez nous pourront passer choisir un coffret de bouteilles. » Sans pour autant se transformer en œnothèque, l'office permettra aussi des dégustations.



© Florence Zufferey



Renseignements auprès de Sierre Tourisme: 027 455 85 35, info@sierretourisme.ch et www.sierretourisme.ch

// L'équipe de Sierre Tourisme dans ses futurs locaux qui seront aménagés de manière à ce qu'ils soient modulables.

Changement de braquet pour la mobilité douce

Lacez vos baskets, enfourchez votre vélo, chaussez vos rollers; à Sierre, la mobilité douce se développe! Différents aménagements ont vu le jour ces derniers mois.

Du centre-ville aux berges en toute sécurité

A pied ou à vélo, la population sierroise pourra bientôt atteindre le Rhône agréablement depuis le centre-ville. Mise en service début avril, une voie entièrement séparée du trafic a été aménagée depuis la rue de l'Industrie, derrière le théâtre THL, jusqu'au sentier existant au bord du Rhône, en longeant la voie ferroviaire. Dans une deuxième étape en cours d'homologation auprès du Canton, une zone 30 km/h permettra de rejoindre le théâtre depuis le centre-ville à travers le quartier des Platanes / Condémines. Sur ce tronçon, qui reliera la gare routière (route de la Mondérêche) à la rue de l'Industrie, le trottoir sera élargi.

Sous un couvert végétal, des vélos

Parquer son vélo à l'abri puis prendre son train est désormais possible. Un parking à vélos pouvant accueillir un total de 240 bicyclettes stationnées sur deux étages est sorti de terre en face de la gare. Cette structure métallique de 2,7 mètres de hauteur est dotée d'une toiture végétalisée, en cohérence avec les jardins de l'Hôtel de

Ville tout proche. Les plantes ont été sélectionnées en fonction de leur résistance à la sécheresse, mais un système de récolte d'eau de pluie se charge néanmoins de l'arrosage. Ce n'est pas tout! Treize bornes de recharge pour vélos électriques complètent l'installation. Vert, ce parking à vélo l'est résolument! Et les deux-roues motorisés n'ont pas été oubliés: 62 places non couvertes seront également à disposition dans le parking.

A Noës, traverser le Rhône en douceur

Elle est fixée au pont sur le Rhône à Noës et elle est faite de métal et de bois: c'est la passerelle dévolue aux piétons et vélos, mise en service en décembre 2021. Divers itinéraires de cyclisme et de randonnée se regroupent à cet endroit. L'ajout de cette passerelle, légèrement éclairée la nuit, permet ainsi aux adeptes de la mobilité douce de traverser le Rhône en toute sécurité, sans empiéter sur le trafic motorisé. Afin de rallier la passerelle et les berges du Rhône depuis le parking du centre sportif d'Écossia, le trottoir a été élargi et rendu mixte pour les piétons et les cyclistes. Et pour pouvoir laisser la voiture à la maison, le centre sportif est accessible en Bus sierrois grâce au nouvel arrêt «Écossia» de la ligne numéro 1.

Priorité aux vélos!

Des bandes cyclables, qui sont des voies purement destinées aux vélos, ont été réalisées ou élargies à la rue de Plantassage et à la route du Bois de Finges.

En tout, ce sont 20 km de pistes et bandes cyclables et plus de 10 km de cheminements partagés vélos / piétons hors trafic qui ont été mis en place sur la commune de Sierre. La trentaine de zones à trafic modéré (20 ou 30 km/h) vient compléter l'offre. D'autres infrastructures, actuellement à l'enquête publique au Canton, seront réalisées à partir de l'année prochaine. À Sierre, on avance fort en mobilité douce!



© Florence Zufferey

// La nouvelle voie de mobilité douce permettra de rejoindre les berges du Rhône depuis le centre-ville.



Les aînés entrent en scène

© Florence Zufferey

Sur invitation du Théâtre Les Halles (TLH), la comédienne sierroise Pauline Epiney propose aux personnes âgées de fouler les planches. Un projet au message fort soutenu par le Canton.

Il y a un peu plus d'un an, Julien Jacquéroiz, directeur du TLH-Sierre, propose à Pauline Epiney de diriger un spectacle conçu avec des comédiens amateurs. Partante, la Valaisanne, par ailleurs autrice et metteuse en scène, décide de travailler avec des personnes âgées. Une évidence: «Je trouve que les aînés sont dévalorisés. Dans notre société où tout est axé sur la productivité et la consommation, ils sont souvent exclus et mis à l'écart. Sans parler de la pandémie, qui a encore accentué leur isolement.»

Au programme de la prochaine saison du TLH

Pour donner vie à son projet nommé «Quand souffle le vent», Pauline Epiney a rencontré plusieurs aînés en avril dernier. «Mon idée était d'échanger avec eux, de leur donner la parole, d'évoquer leurs souvenirs, leurs rêves

et, pourquoi pas, la mort.» Les cours de théâtre débutent ce mois-ci. «Je vais explorer avec eux l'interprétation, tout en tenant compte de

«Nous vivons dans une société où il faut être productif. Or, les personnes âgées ne le sont plus et se retrouvent souvent exclues. Mon désir est de les valoriser.»

leurs envies et de leurs possibilités physiques.» Si l'expérience leur plaît, ils pourront participer à la pièce qui sera jouée les 29 et 30 octobre prochains à Sierre.

Participation financière du canton

En plein processus créatif, quelle mise en scène imagine Pauline Epiney? «Je suis flexible. Mon spectacle va se nourrir de ce qu'ils ont envie d'offrir. Je vais construire avec eux. J'imagine une création simple, sensible, poétique, avec une touche d'humour. Les participants seront la matière principale, et je souhaite mettre en valeur leur expérience et leur personnalité.»

// En avril dernier, Pauline Epiney a rencontré plusieurs résidents de l'EMS Beaulieu, dont M. Brunetti. Leurs récits seront enregistrés et deviendront des podcasts.

Le projet a reçu le soutien du Canton du Valais par le biais de son concours «Art en partage», qui encourage les démarches culturelles intégrant des personnes qui ne sont pas issues du milieu artistique professionnel.



PIÈCE CHERCHE COMÉDIENS EN HERBE

Vous avez toujours rêvé de faire du théâtre?

Vous en avez fait précédemment? Ou vous êtes simplement curieux?

Si vous avez 65 ans et plus, que vous habitez la région sierroise, contactez Pauline Epiney à compagniepushup@gmail.com. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience préalable.

LE TLH, UN THÉÂTRE INCLUSIF

Au bénéfice du label «Culture inclusive», le TLH-Sierre s'engage pour que la création artistique soit accessible au plus grand nombre. Il propose de nombreuses mesures, comme la gratuité pour la personne accompagnante ou l'accès aux chiens-guides. L'institution culturelle collabore par ailleurs avec l'association «Écoute-Voir», qui propose des mesures d'audiodescription des spectacles et la traduction en langage des signes.

PATRIMOINE

Libérez votre temps pour les Journées européennes du patrimoine

Un lieu dédié à la poésie et à la musique, les coulisses d'un théâtre et des bains publics; c'est la sélection sierroise des Journées européennes du patrimoine des 10 et 11 septembre sur le thème du temps libre. Une occasion de découvrir ou d'appréhender sous un angle différent des témoins architecturaux du passé.

Théâtre Les Halles – visite des coulisses

Samedi 10 septembre de 17h15 à 18h00

Elles sont spacieuses et elles sont industrielles; ce sont des halles, celles du Théâtre Les Halles. Comment l'usine de construction métallique Berclaz-Métraiiller SA, fleuron de l'industrie sierroise des années cinquante, est-elle devenue un centre de création des arts de la scène? Réponse le 10 septembre avec la visite des coulisses.



© Sierre Tourisme



© Lumière.ch

Maison de Courten – visite de la salle Marine

Samedi 10 septembre de 10h00 à 11h00

Connaissez-vous Jean-Antoine-Adrien de Courten? Il a fait bâtir la «Maison Pancrace de Courten», du nom de son fils, qui accueille actuellement le Conservatoire cantonal et la Fondation Rilke. Ce premier propriétaire a été colonel au service du roi de France, et c'est précisément le style français qui caractérise cette bâtisse de 1769, l'une des plus remarquables maisons patri-ciennes du XVIII^e siècle en Valais. La magnifique salle Marine ouvrira ses portes au public, dévoilant treize toiles de 1771 et 1772 attribuées à l'atelier du peintre Joseph Rabiato.



© Lumière.ch

Bains de Géronde – visite de l'hémicycle

Dimanche 11 septembre de 10h00 à 11h00

Une plongée dans les années trente aux Bains de Géronde. Ce ne sont pas de simples bains, mais un monument historique d'importance cantonale qui date de 1932. Rénovés en 2014 par la Ville de Sierre, les bains ont conservé l'hémicycle de Bieri, du nom de son architecte, composé de 30 cabines privatives d'époque.



Informations et inscriptions:
027 455 85 35 ou
info@sierretourisme.ch



Après une première représentation le 7 mai dernier dans le cadre du Festival STEPS, Martin Zimmermann revient les 10 et 11 septembre, au Théâtre Les Halles, avec *Danse Macabre*.

Danse Macabre est la nouvelle création du scénographe, chorégraphe et metteur en scène Martin Zimmermann. Il y met en scène trois personnages tragico-comiques, fragiles, qui n'entrent plus dans le cadre de la norme sociale et, dans leur détresse, se retrouvent au même endroit au même moment. Le dispositif scénique évoque une décharge abandonnée, où s'entasse tout ce qui ne peut plus être utilisé ni éliminé. C'est dans cet endroit perdu que s'installe le trio disparate de *Danse Macabre*, entreprenant d'y fonder une existence. En dépit des revers de fortune et de leurs difficultés relationnelles, les trois personnages se relèvent toujours, parviennent à un terrain d'entente et trouvent des issues inattendues. Une autre figure plane au-dessus de cette petite communauté fragile : la mort. Incarnée par Martin Zimmermann, cette mort narquoise tire les ficelles et intervient dans le déroulement de la pièce, mais sans que les interprètes puissent la voir. Les protagonistes ne savent donc jamais si les aléas et les défis auxquels

ils se trouvent sans cesse confrontés proviennent du monde extérieur ou font partie de leur propre histoire et de leur univers intime. Dans cette *Danse Macabre*, les personnages luttent pour survivre et ne disposent que d'un seul moyen pour s'en sortir : leur humour.

Depuis plus de 20 ans, Martin Zimmermann invente, chorégraphie et met en scène du théâtre visuel et physique sans paroles, dont le mélange de cirque, de danse, de théâtre et d'installations scéniques spectaculaires inspire un large public. Ses pièces ont été jouées dans le monde entier. Il a reçu de nombreux prix. Le dernier : le prestigieux Anneau Hans-Reinhart 2021, le Grand Prix suisse des arts de la scène.



Danse Macabre, le 10 septembre à 19h00 et le 11 septembre à 17h00 au Théâtre Les Halles.

Ouverture des réservations : juin 2022

Tout le programme du TLH sur
www.tlh-sierre.ch

AGENDA

Juin 2022

3-4 JUIN

Carnötzet – Palp Festival

Concerts et lectures dans le quartier de Muraz

palpfestival.ch/evenements/carnotzet

4 JUIN

Cours de vélo électrique



Améliorer sa conduite et sa sécurité dans le trafic – ouvert à tous les détenteurs de vélos électriques – de 8h30 à 12h

inscriptions
par email: section@tcsvalais.ch

8 JUIN – 23 SEPTEMBRE

Art Metro

5 ans déjà – rétrospective

art-metro-sierre.ch

9 AU 11 JUIN

Sierre Blues Festival – Plaine Bellevue

www.sierreblues.ch

15 JUIN

BMS – 18h30

Soirée table ronde, court métrage et produits du terroir – thème: nourriture, circuits courts, consommation responsable

www.bmssierre.ch

17-18 JUIN

VINEA Le Salon

www.vinea.ch

JUSQU'AU 29 JUIN

Zone 30

Nicolas Constantin – « Inframundo »

www.sierre.ch/agenda

JUSQU'AU 30 JUIN

BMS

SMARt « Graines de vie » - Exposition photo sur la réalité des régions de montagne des pays du Sud et de l'Est

www.bmssierre.ch

JUSQU'AU 30 JUIN

Château de Villa – Sculptures

Exposition de Véronique Olivier
chateaudevilla.ch

JUSQU'AU 27 NOVEMBRE

Musée du Vin à Sierre

Exposition: Le grand théâtre du vin – Un costume taillé sur mesure

www.museeduvin-valais.ch

Juillet 2022

1^{ER} AU 3 JUILLET

Festival Week-end au bord de l'eau

www.auborddeleau.ch

15 ET 22 JUILLET

Couleur Pavé - Place de l'Hôtel de Ville



www.couleurpave.ch

18 AU 23 JUILLET

BMS

Hommage à Katherine Mansfield – exposition. Lecture en musique avec Carole Epiney

www.bmssierre.ch

29 JUILLET

Couleur Quartier – Muraz

www.couleurpave.ch

31 JUILLET

slowUp Valais

www.slowupvalais.ch

Août 2022

1^{ER} AOÛT

Fête nationale



Animations sur la place de l'Hôtel de Ville

www.sierretourisme.ch/evenements

5 AOÛT

Couleur Quartier – Glarey

www.couleurpave.ch

12 ET 19 AOÛT

Couleur Pavé – place de l'Hôtel de Ville

www.couleurpave.ch

12 AOÛT

Sierre-Zinal

Course enfant des Cinq Obstacles - place de l'Hôtel de Ville

www.sierre-zinal.com

13 AOÛT

Sierre-Zinal

Course des Cinq 4000

www.sierre-zinal.com

26-28 AOÛT

Fête du Poulet

www.fetedupouletsierre.wordpress.com

Septembre 2022

10 SEPTEMBRE

Marche des Cépages



marchedescepages.ch

10-11 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

www.sierretourisme.ch/evenements

16-17 SEPTEMBRE

Sierre Blues Festival en ville

www.sierreblues.ch

Liste non exhaustive: retrouvez tout l'agenda des activités à Sierre sur www.sierre.ch/agenda